



Une nouvelle idée
de l'assurance tourisme et loisirs

Synthèse de vos contrats, garanties et tarifs d'assurance voyage



GARANTIES & TARIFS	Assistance Individuels n°6906 avec extension épidémies	Multirisque Individuels n°6907	Multirisque Individuels n°6908 avec extension épidémies
Annulation		✓	✓
Annulation Avec extension épidémies			✓
Départ Manqué		✓	✓
Bagages		✓	✓
Assistance Rapatriement	✓	✓	✓
Assistance Rapatriement Avec extension épidémies	✓		✓
Responsabilité Civile		✓	✓
Interruption de séjour		✓	✓
Individuelle Accident		✓	✓
Retard d'avion		✓	✓
TARIFS	15 € par personne	3.95% du montant du voyage par personne	4.74% du montant du voyage par personne

Document non contractuel – ce document a été rédigé à titre informatif et les valeurs contenues sont indicatives.
Nous vous remercions de bien vouloir vous référer aux conditions générales du contrat d'assurance souscrit par le ou les assurés.



Une nouvelle idée
de l'assurance tourisme et loisirs

BESOIN D'AIDE ? CONTACTEZ-NOUS !



SERVICE CLIENT ASSURINCO

Pour toutes questions sur votre contrat ASSURANCE

05 34 45 32 10

du lundi au vendredi de 9h à 17h

serviceclient@assurinco.com

Mutuaide

PLATEAU D'ASSISTANCE DE MUTUAIDE

Pour tout sinistre ASSISTANCE

(Frais médicaux, hospitalisation, rapatriement pendant le séjour)

Ouverture & suivi du dossier via

01 55 98 51 90

voyage@mutuaide.fr

7j/7 et 24h/24



devient

XPLORASSUR

SERVICE INDEMNISATION

Pour tout sinistre ASSURANCE

(Annulation, bagages, retard de transport, interruption de séjour)

Ouverture & suivi du dossier via :

<https://sinistre.assurinco.com/>

Mardi et jeudi de 14h à 17h

05 34 45 31 51 (depuis le France) / **+33 5 34 45 31 51** (depuis l'étranger)

sinistre@expolrassur.com

8-10 rue du pont de Tounis

31 000 Toulouse

**Important : La déclaration doit se faire dans les 5 JOURS OUVRÉS
suivant la survenance du sinistre.**

Document non contractuel – ce document a été rédigé à titre informatif et les valeurs contenues sont indicatives.
Nous vous remercions de bien vouloir vous référer aux conditions générales du contrat d'assurance souscrit par le ou les assurés.